

l'accomplissant enterinement & à plain ces presentes Lettres, en tele maniere que par defiaut de ce, Nous ne nos subgiez n'y soient fraudez ne dommaginez en aucune maniere: & néantmoins Nous voulons & vous commettons, commandons & enjoignons, que presentement & souvent sachiez les Inventaires & le fait de nos dites Monnoies, & comment elles sont demenees & gouvernees, & par queles personnes; & faites recevoir les <sup>a</sup> Boisses, & faire les essaiz d'icelles là où vous verrez que bon soit, & selonc ce que vous verrez que mieuz sera à faire; & cogneue par vous, ou aucun de vous, la verité desdites choses, corrigiez, punissiez, & <sup>b</sup> adressiez, & mettez autres personnes de nostre Royaume, en lieu de celles que vous n'y trouverez prouffitables & convenables au profit de Nous & du commun de nostre Royaume: Mandons & commandons à tous nos Justiciers & Subgiez, que à vous, en faisant les choses dessus dites & chascune d'icelles, obeissent & entendent diligemment. *Donné au Bois de Vicennes, le 28.<sup>e</sup> jour de Juing, l'an de grace mil trois cent trente & sept.* Et est ainsi signée. Par le Roy qui l'a oy lire par <sup>d</sup> L. S. DE NOYERS. CHARROLLES.

PHILIPPE VI.

dit de Valois, au Bois de Vincennes, le 28. de Juin 1337.  
<sup>a</sup> Voy. les Tabl. des Mut. des Vol. de ce Rec. au mot, Monnoyes.  
<sup>b</sup> redressiez.

<sup>c</sup> Vincennes. & apparemment le Secretaire.

(a) Lettres qui portent qu'il sera fait une fabrication d'Espèces d'Or & d'Argent, & qui fixent le prix de l'une & de l'autre.

PHILIPPE VI.

dit de Valois, au Bois de Vincennes, le dernier d'Octobre 1338.

Ci s'ensuit la Lettre de la Monnoie 24.<sup>e</sup> qui fu faite darrenier jour d'Octobre, l'an mil 328. en donnant au Marc d'Or, 58. Livres Tournois; & au Marc d'Argent, 4. Livres 12. Solz Tournois.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. A nos amez les Maistres de nos Monnoies: Salut. Savoir vous faisons que Nous avons eu avis & plaine Déliberacion avec nostre Conseil sur le fait de nos Monnoies, pour le grant defiaut & nécessité que nostre commun peuple se disoit avoir de Monnoie, liquel s'en complaignoit & douloit de jour en jour: Si avons ordené & ordenons que l'en face nos Monnoies d'Or, Blanches & Noires, en la maniere qui s'ensuit. C'est assavoir, nos Monnoies Blanches & Noires, <sup>e</sup> vintquatriesme, sur le pié de soixante Gros Tournois d'Argent-le-Roi, au Marc de Paris; & nostre Monnoie d'Or fin, sur le pié & la valeur à courir un Marc d'Or fin, pour soixante-deux Livres dix Solz Tournois des Monnoies dessus dites, de cinquante Deniers d'Or de pois au Marc de Paris. Et aura chascun Denier d'Or cours pour vint-cinq Solz Tournois; & nos Monnoies Blanches & Noires courant à present, seront & demouront du pois du cours & du Coing que elles sont à present; sauf la difference qui y sera ordenée & faite. Et donnez en tout Or fin au Marc de Paris, cinquante-huit Livres Tournois; & en tout Argent & Billon, à ceulz qui seront leur Loy, quatre Livres douze Solz Tournois de celle meisme Monnoie; & les causes qui Nous meuvent à faire lesdites Monnoies, sont pour ce que nostre dit peuple qui estoit & est à grant souffreté & povreté de Monnoie, si comme dit est, & pour cause, puisse plus habundamment & plus tost estre remplis de Monnoie courable. Pour quoi Nous vous mandons & expressement enjoignons, & commandons, que nos Monnoies d'Or, Blanches & Noires dessus dites, que Nous avons ordené à faire presentement, comme dit est, vous faites faire tantost & sans aucun prolongement ou delai, en la maniere que dessus est dit, si pourveument & en telle maniere que par vous n'y ait aucun defiaut. *Donné au Bois de Vincennes, le darrenier jour d'Octobre, l'an de grace mil trois cent trente-huit.*

<sup>e</sup> Voy. la Pref. du 3.<sup>e</sup> Vol. de ce Rec. p. cix.

Par le Roy, en son Conseil. J. VERBER.

18.<sup>e</sup> jours de Decembre, l'an mil 338. donna l'en 4. Solz Tournois de creue au Marc d'Argent; & <sup>f</sup> parmi ce, fu 4. Livres 16. Solz, pour Marc d'Argent.

<sup>f</sup> 8. de Decembre 1338. moyennant.

Item. De 4. Solz Tournois de creue, pour Marc d'Argent, avec les 4. Livres 12.

N O T E.

(c) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.<sup>e</sup> 106. R.<sup>e</sup>

\* iv *Supplément contenant des Ordonnances de Philippe de Valois*

- PHILIPPE VI.** Sols que l'en y donnoit par avant, se fit par mandement de Nosseigneurs des Comptes, qui en envoierent leurs Lettres par toutes les Monnoies, le 18.<sup>e</sup> jour de Décembre, l'an mil 338.
- dit de Valois, au Bois de Vincennes, le dernier d'Octobre 1338.  
3. de Janvier 1338.
- III. jours de Janvier l'an mil 338. donna l'en 4. Sols Tournois de creue au Marc d'Argent; & ainsi fu pour Marc, cent Sols Tournois.
- Item.* Nosseigneurs des Comptes envoierent leurs Lettres closes par touets les Monnoies, pour donner 3. Sols Tournois au Marc d'Argent, en outre & par dessus les 4. Livres 16. Sols que l'en y donnoit par avant le 3.<sup>e</sup> jour de Janvier, l'an mil 338.
3. jours de Janvier l'an mil 338. donna l'en 30. Sols Tournois de creue au Marc d'Or; & parmi ce, fu 59. Livres 10. Sols Tournois pour Marc.
- Item.* Nosseigneurs des Comptes envoierent leurs Lettres closes par toutes les Monnoies du Royaume, pour donner 30. Sols Tournois au Marc d'Or, en outre & par dessus les 58. Livres que l'en y donnoit par avant le 3.<sup>e</sup> jour de Janvier, l'an mil 338. dessus dit.
25. de May 1339.
25. jours de May l'an mil 339. donna l'en 40. Sols Tournois de creue au Marc d'Or; & parmi ce, fu 61. Livres dix Sols Tournois pour Marc d'Or.
- Item.* Nosseigneurs des Comptes dessus dis envoierent leurs Lettres closes par toutes les Monnoies, pour donner 40. Sols Tournois de creue au Marc d'Or, en outre & par dessus les 59. Livres 10. Sols Tournois que l'en y donnoit par avant le 25.<sup>e</sup> jour de Mai, l'an mil 339.
14. de Juin 1339.
14. jours de Juing l'an mil 339. donna l'en 4. Livres 10. Sols Tournois de creue au Marc d'Or; & parmi ce, fu 66. Livres Tournois pour Marc d'Or.
- Item.* La creue de 4. Livres 10. Sols Tournois pour Marc d'Or, en faisant les Deniers d'Or fin au Pavillon, se fist le 14.<sup>e</sup> jour de Juing, l'an mil 339.
10. d'Aoust 1339.
- x. jours d'Aoust l'an mil 339. donna l'en 60. Sols Tournois de creue au Marc d'Or; & parmi ce, fu 69. Livres Tournois pour Marc d'Or.
- Item.* La creue de 60. Sols Tournois pour Marc d'Or, en outre & par dessus les 66. Livres Tournois que l'en y donnoit par avant, en faisant les Pavillons d'Or, se fist 10. jours d'Aoust l'an 339.
19. de Janvier 1339.
19. jours de Janvier l'an mil 339. de 40. Sols Tournois de creue au Marc d'Or; & parmi ce, fu pour Marc d'Or, 71. Livres Tournois.
- Item.* La creue de 40. Sols Tournois pour Marc d'Or, en outre & par dessus les 69. Livres Tournois que l'en y donnoit par avant, fu faite 19. jours de Janvier, l'an mil 339.
19. d'Aoust 1339.
19. jours de Aoust l'an mil 339. de 5. Sols Tournois de creue au Marc d'Argent; & parmi ce, fu cent cinq Sols Tournois pour Marc.
- Item.* La creue de cinq Sols Tournois au Marc d'Argent, en outre & par dessus les 100. Sols Tournois que l'en y donnoit par avant, fu faite le 19.<sup>e</sup> jour d'Aoust l'an mil 339.
17. de Décembre 1339.
17. jours de Décembre, l'an 339. de 5. Sols Tournois de creue par Marc d'Argent.
- Item.* La creue de 5. Sols Tournois pour Marc d'Argent, en outre & par dessus les cent 5. Sols Tournois que l'en y donnoit par avant, fu faite 17. jours de Décembre, l'an 339.
29. de Janvier 1339.
29. jours de Janvier l'an mil 1339. Ci s'ensuit la Lettre de la Monnoie (b) xxx.<sup>e</sup> en

N O T E.

(b) Il y avoit dans le Reg. une Ordonnance du 29. de Janvier 1339. qui est imprimée à la page 138. du premier Vol. de ce Rec.

faisant

faisant les Deniers d'Or fin à la Couronne; en donnant au Marc d'Or, 82. Livres Tournois; & le Marc d'Argent, pour 6. Livres 5. Sols Tournois.

PHILIPPE VI.

6. jours d'Avril l'an mil 339. avant Pasques, l'an 340. <sup>a</sup> donna l'en au Marc d'Or 4. Livres Tournois de creue; en faisant les Deniers d'Or à la Couronne, en outre & pardeffus les 82. Livres Tournois que l'en y donnoit par avant; & parmi ce, fu 86. Livres Tournois par Marc d'Or.

dit de Valois, au Bois de Vincennes, le dernier d'Octobre 1338.

La Lettre de la Monnoie xxxvi.<sup>me</sup> en faisant les Doubles d'Or fin, & les Deniers d'Argent à la Couronne; & donna-l'en lors au Marc d'Or, 95. Livres Tournois, & au Marc d'Argent, 6. Livres 15. Sols Tournois. (c)

<sup>a</sup> en commençant l'année au premier de Janvier.

29. jours de Juillet l'an 340. de 5. Sols Tournois de creue au Marc d'Argent, en outre & pardeffus les 6. Livres 15. Sols Tournois que l'en y donnoit par avant. (d)

<sup>a</sup> 29. de Juillet 1340.

N O T E.

imprimée à la page 142. du 1.<sup>er</sup> Vol. de ce Recueil.

(c) L'Ordonnance du 6. d'Avril 1339. avant Pasques, qui suivoit dans ce Registre, est

(d) Les Lettres sont cy-dessous à leur rang.

(a) Mandement pour augmenter le salaire des Ouvriers des Monnoyes.

PHILIPPE VI.

Creue aus Ouvriers & Monnoyers.

dit de Valois, à Paris, le 8. de Mars 1338.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France. Aus Generauls-Maistres de nos Monnoies: Salut. Eu resgart & consideracion à la peine, travail & <sup>b</sup> dechié qui <sup>c</sup> greigneurs sont en l'ouvrage & Monnoiage des Monnoies que Nous faisons faire à present, que il n'estoient en celles que Nous faisiens faire par avant; Nous par le Conseil, avis & Deliberacion de vous, de Changeurs, & autres cognoissans oudit ouvrage & monnoiage, avons voulu & voulons que les Ouvriers de nos dites Monnoyes, aient pour chascun Marc de Deniers blancs à la Couronne, que il ont ouvré depuis que Nous commençames faire battre nos dites Monnoies que Nous faisons faire à present, & que il ouvreront tant comme elles seront du pié dont elles sont à present, il aient pour leur ouvrage <sup>d</sup> neuf Deniers Tournois; & de chascun Marc de Doubles, sept Deniers Tournois, & les Monnoiers semblablement, de chascune Livres de Deniers Blans à la Couronne, que il ont monnoié & monnoieront par le temps dessus dit, sept Deniers Maaille Tournois; & de chascune (b) Breve de Tournois doubles, qui fait dix Livres de Doubles, seize Deniers Doubles & la moitié d'un Double. Pourquoi Nous vous mandons que ainsi les en faciez payer pour tout le temps dessus dit. *Donné à Paris, le 8.<sup>e</sup> jour de Mars mil trois cent trente-huit.*

<sup>b</sup> appar. déchets. <sup>c</sup> plus grands.

<sup>d</sup> neuf.

N O T E.

*Codice precedenti.* Et cette Ordonnance est rayée.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.<sup>o</sup> 107. bis verso.

(b) Ce mot signifie un certain poids de matiere. Voyez l'explication des termes des Monnoyes, qui est à la teste du Traité des Monnoyes, par Boisart, au mot, Breve.

Au haut de la page devant cette Ordonnance, est écrit d'une autre main: *Radiata, quia in*

